

**EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-neuf mars à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de GABIAN (Hérault) régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de la salle du Conseil Municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis - Maire de GABIAN.

**Présents :** Messieurs BERTHOMIEU M. - BOUDET A. - BOUTES F. - DE BARROS C. - FOREZ D. - ISARN P. LAVIT F. - SOULIE Ch.

Mesdames GALZY I. - GROUSSET E - LABROUSSE M. - LOPEZ C. - PAILLES S. - ROUSSET A.

**Secrétaire de séance :** Madame LOPEZ Chantal

08/2023 - Adoption du Procès-Verbal du mercredi 1<sup>er</sup> février 2023

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'adopter le procès-verbal du Conseil Municipal du mercredi 1<sup>er</sup> février 2023.

Il demande au Conseil de bien vouloir donner son avis.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents

ADOPTE le Procès-Verbal du mercredi 1<sup>er</sup> février 2023

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à cette décision

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Maire - BOUTES Francis

  
